

# BLAINVILLOIS



Septembre 2016

## ACTUALITÉS

### BLAINVILLE : OBJECTIF VILLE PROPRE...

La nouvelle déchetterie intercommunale sort de terre. Ce nouvel équipement, situé route de Mont sur Meurthe, entrera en service courant octobre. Cette structure offrira un service de meilleure qualité en terme d'accessibilité, de circulation, de tri et, surtout, disposera d'une plateforme de 300m<sup>2</sup> conçue pour recueillir les déchets verts : ceux-ci seront déposés très simplement à même le sol par l'utilisateur, puis enlevés directement par le prestataire. Les modalités précises d'utilisation de ce nouvel équipement intercommunal vous seront précisées prochainement.

Dès que cette nouvelle déchetterie sera opérationnelle, nous supprimerons, à Blainville, les bennes à déchets verts installées au HDP, rue de la Filature et au cimetière (à l'exception des containers communaux réservés exclusivement aux usagers du cimetière). En effet, il s'avère que ces bennes servent actuellement à recueillir certes les déchets verts, mais que la plupart du temps on y trouve de multiples objets hétéroclites en tout genre qui n'ont strictement rien de naturel, à savoir cartons, bouteilles, roues de bicyclette, vieilles machines à laver ou réfrigérateurs... Bref tout et n'importe quoi. Ne parlons même pas des abords qui sont jonchés de débris de toutes sortes, alors qu'il existe, à proximité, des bacs à verre, à plastique et à papier.

Cette situation intolérable ne peut plus durer car le manque de civisme de quelques uns pénalise toute la collectivité et en particulier les nombreux usagers qui, eux, font l'effort de trier correctement leurs déchets.

A cela s'ajoute des entrepreneurs peu délicats qui utilisent indûment ces équipements uniquement réservés aux particuliers. En effet, il faut savoir que lorsque vous

sollicitez les services d'une entreprise pour réaliser des travaux chez vous, elle vous facture évidemment l'enlèvement des gravats ou des déchets verts. Or, quand elle déverse ces déchets dans les bennes, quand ce n'est pas à l'extérieur, c'est tout bénéfique pour cette entreprise qui, du coup, vous inflige une double peine pour vous puisque vous payez deux fois.

La collectivité est, certes, responsable du nettoyage et doit veiller à améliorer la gestion des bennes mais elle ne saurait mobiliser en permanence des agents qui doivent pouvoir consacrer du temps à d'autres missions que celles de nettoyer des lieux souillés quotidiennement par une minorité ou se substituer aux citoyens dans les obligations que ces derniers n'assument pas.

Par exemple, vous avez pu constater que, depuis cette année, la commune de Blainville est passée au zéro phytosanitaire : nous n'utilisons plus de produits chimiques pour éliminer les mauvaises herbes afin de préserver l'environnement et nous avons mis en place une équipe de propreté de la voirie pour renforcer celle des espaces verts. La végétation ayant poussé très vite cette année, nous vous encourageons vivement à vous associer à cet effort de préservation de notre environnement en retirant les plantes invasives qui repoussent le long de vos propriétés.

La propreté de l'espace public dépend fortement du civisme de tous. Nous tenons à encourager et à remercier ici les agents et tous les usagers qui, quotidiennement, à travers leurs actions d'apport volontaire de leurs déchets, de respect des consignes de tri, d'entretien et de fleurissement de leur propriété contribuent à la propreté et à l'embellissement de notre cité.

## INFOS PRATIQUES

### CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanence en Mairie le **lundi 12 septembre** à partir de 14 h 30.

Prendre rendez-vous au 03 83 75 70 05.

### CCAS

#### Recrutement

**Le CCAS recrute un jeune entre 18 et 26 ans pour une mission dans le cadre d'un service civique, à compter de septembre.**

La mission consistera à mener des actions et à accompagner les familles et les personnes âgées de la commune.

Renseignements et candidature s'adresser au CCAS - 03 83 75 50 32. Courriel : ccas@blainvillesurleau.fr.

#### Tickets jeunes

#### Études - année scolaire 2016-2017

Ils s'adressent aux jeunes blainvillois nés entre le 1<sup>er</sup>/01/1992 et le 31/12/2000 qui poursuivent des études universitaires ou qui se trouvent en formation professionnelle non rémunérée (les scolarités de type : BAC Pro, BEP, CAP, etc... n'ouvrent pas droit à l'aide). D'un montant de 75 euros par an renouvelable sur 3 ans maximum, cette aide permet d'alléger les charges liées à la formation.

#### Sports loisirs culture

Pour les jeunes de 6 à 18 ans (nés entre le 1<sup>er</sup>/01/1998 au 31/12/2010). Planche de 42 euros à utiliser dans toutes les associations et clubs de Blainville-sur-l'Eau et Damelevières pour alléger les frais d'inscriptions.

**Les demandes de tickets jeunes sont téléchargeables sur blainvillesurleau.fr ou disponibles à l'accueil de la Mairie.**

Renseignements au CCAS les mardis et jeudis de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h ou le mercredi de 9 h à 12 h - 03 83 75 50 32.

  
**Infos usagers Passeport**

**Simplifiez vos démarches  
utilisez la pré-demande  
de passeport en ligne**

Pour déposer votre demande de passeport, vous pouvez choisir d'utiliser le système de pré-demande en ligne via le site de l'ANTS.

Grâce à cette procédure, obtenez un rendez-vous dans votre mairie dans les plus brefs délais pour le recueil des pièces justificatives et la prise d'empreintes.

Ce téléservice concerne uniquement le recueil dématérialisé des informations administratives de l'usager, actuellement recueillies au moyen du Cerfa n°12100\*02

RDV sur [www.passeport.ants.gouv.fr](http://www.passeport.ants.gouv.fr)

## INFOS MUNICIPALES

### ÉCOLE MUNICIPALE D'ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

La pré-rentrée et les inscriptions de l'EMEA se dérouleront le **vendredi 2 septembre à 18 heures.**

Les cours reprendront à compter du lundi 4 septembre.

Il reste encore de la place en classe de théâtre, de chorale enfants et adultes.

Pour tous renseignements, [ecoledemusique@blainvillesurleau.fr](mailto:ecoledemusique@blainvillesurleau.fr) ou 06 44 29 96 91.

### CÉRÉMONIES

**Dimanche 18 septembre - 72<sup>ème</sup> anniversaire de la libération de nos deux villes**

**10 h 30** Service Religieux en l'Église de BLAINVILLE-SUR-L'EAU

**11 h 20** Dépôt de gerbes au Monument aux Morts de BLAINVILLE-SUR-L'EAU

avec la participation de la fanfare Les Libellules

**11 h 35** Dépôt de gerbes à la Stèle Rond Point de la Tuilerie

**11 h 45** Dépôt de gerbes au Monument aux Morts de DAMELEVIÈRES

avec la participation de la fanfare Les Libellules

**12 h 00** Vin d'honneur offert par les deux municipalités

Mairie de DAMELEVIÈRES - Salle Nelson Mandela.

### HOUPPIERS

Cet automne, il y aura des houppiers (têtes d'arbres) à couper (hêtre - charme - chêne) dans la forêt du Vacquenat. Équipement de sécurité obligatoire (pantalon anticoupe pour celui qui tronçonne, casque et chaussures de sécurité). Les personnes intéressées doivent s'inscrire en mairie au 03 83 75 70 05 **avant le 15 octobre 2016.**

Tarif : 9 euros le stère.

### CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le **mardi 20 septembre à 20 h 30** à l'Hôtel de Ville.

### DATE À RETENIR

**Le samedi 8 octobre 2016, la ville de Blainville-sur-l'Eau participera à la «Manifestation nationale de sensibilisation à la pollution lumineuse».**

Différentes animations vous seront proposées sur le site de la Carrière du Haut des Places :

- > extinction partielle de l'éclairage public,
- > sortie balade nocturne,
- > observation du ciel... Plus d'informations dans le Blainvillois d'octobre.

## CONSEIL MUNICIPAL

Retrouvez le compte-rendu détaillé sur [blainvillesurleau.fr](http://blainvillesurleau.fr) rubrique Citoyen et sur les panneaux d'affichage de la Mairie.

### COMPTE RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUILLET 2016

- 1 - Le compte rendu du conseil municipal du 3 mai est approuvé à l'unanimité.
- 2 - Le projet d'établissement de l'École Municipale d'enseignements Artistiques est approuvé à l'unanimité.
- 3 - Le montant des subventions pour l'exercice 2016 est adopté à la majorité. 4 abstentions.
- 4 - Une subvention exceptionnelle d'un montant de 1000€ est accordée à l'association Pétanque Loisirs afin de participer à la réalisation de remise en état du terrain.
- 5 - Les nouveaux tarifs de location des salles communales sont validés à la majorité. 5 abstentions.
- 6 - L'application de la Taxe d'Habitation sur les logements vacants est adoptée à la majorité. 6 contre.
- 7 - Une nouvelle possibilité de règlement des factures –Prélèvement SEPA-pour les usagers des structures enfance jeunesse à compter du 1er septembre, est approuvée à l'unanimité.
- 8 - Des admissions en non valeur sont validées à l'unanimité.
- 9 - Une décision modificative afin de s'acquitter de plusieurs dépenses en instance est prise à l'unanimité.
- 10 - Les propositions d'ouverture et de fermetures de postes sont validées à l'unanimité.
- 11 - Un avenant à la convention de passage sur les sentiers inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnées est adopté à l'unanimité.
- 12 - La nouvelle dénomination du stade municipal en Stade Michel Henry est validée à l'unanimité.
- 13 - La participation de la commune de Blainville à hauteur d'un montant de 2500€ aux feux d'artifice du 14 juillet organisés en commun avec Damelevières est approuvée à l'unanimité.

## INFOS DIVERSES

### NOUVEAU !!

Le CCAS vous propose un service supplémentaire à compter du 15 septembre 2016 !

Les personnes qui n'ont pas de moyen de locomotion et qui souhaitent se rendre au marché de Dombasle le jeudi matin pourront s'inscrire directement au CCAS au 03 83 75 50 32 avant le mercredi matin de chaque semaine.

Nous viendrons vous chercher directement à votre domicile, entre 8 h 30 et 9 h 00, comme pour les repas du temps libre. Retour prévu entre 10 h 30 et 11 h 00.

Attention les places sont limitées chaque semaine : 8 personnes maximum chaque jeudi !

Un roulement sera effectué de façon à ce qu'un maximum de personnes puisse bénéficier de ce nouveau service mis en place par le CCAS.

### TRAVAUX DE SÉCURISATION

Dans la poursuite des travaux de sécurisation à proximité des écoles élémentaire et maternelle, la bande cyclable rue du Rendez-vous a été prolongée jusqu'au collège Langevin Wallon.

Ces travaux permettront non seulement aux collégiens de s'y rendre à vélo en toute sécurité et réduiront également la largeur de voie et la vitesse des véhicules motorisés.

Le stationnement de véhicule étant interdit sur les voies cyclables, les véhicules devront être stationnés sur la gauche de la chaussée sur les emplacements qui seront matérialisés.



### CHANTIERS JEUNES JUILLET 2016



Les chantiers jeunes, initiés par le service jeunesse de la commune en partenariat avec l'association l'Entre deux eaux, les services techniques de la commune, le club Canoë Kayak de Blainville et la CAF de Meurthe et Moselle, a permis à 6 jeunes filles de 10 à 16 ans et 6 garçons de 12 à 14 ans de s'impliquer dans la réalisation d'un double projet à destination du public.

Ce projet s'est concrétisé du 18 au 22 juillet 2016, par la création sur le site de l'Entre deux eaux d'un ponton d'embarquement en bois pour la mise à l'eau des canoës et des kayaks et la construction de mobiliers d'extérieur à partir de palettes recyclées.

La belle et réelle motivation des adolescents soutenus par les compétences techniques des encadrants permet aujourd'hui à chacun de pouvoir disposer de ces nouvelles installations.

La convivialité, ciment de ce projet, s'est particulièrement manifestée lors des temps de repas pris en commun sur le site de l'Entre deux eaux et lors de l'activité canoë kayak ou chaque jeune participant a pu apprécier de naviguer sur le cours d'eau et observer le milieu naturel riche de notre commune.

A noter que le soleil lui-même, intéressé sans doute par cette entreprise, n'a pas fait défaut pendant la réalisation des travaux.

La réussite de ce projet acte la qualité de l'engagement de ses réalisateurs qu'ils soient adolescents ou encadrants et nous souhaitons sincèrement que, par le présent article, ils trouvent ici toute l'expression de nos félicitations.

## LA TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Texte fidèlement reproduit, seule la taille est changée pour permettre son insertion complète.

Madame, Monsieur,

Septembre, mois de l'année où presque toutes les activités associatives, culturelles, sportives et de convivialité reprennent et où de nombreuses décisions engageant l'avenir de la commune et communauté de communes vont être prises.

Si lors du dernier conseil municipal du 11 juillet, notre groupe d'élus a  **voté contre la proposition de Monsieur le Maire d'instaurer à compter de 2017, la taxe d'habitation sur les logements vacants de Blainville**. Nous pensons qu'il serait plus utile d'inviter les propriétaires à réhabiliter ces logements via des opérations d'amélioration de l'habitat (OPAH) et mettre tout en œuvre au niveau de la communauté de communes pour qu'une nouvelle OPAH puisse voir le jour. Par ailleurs l'estimation de 160 logements vacants à Blainville nous semble démesurée et correspond selon nous, à la prise en compte des logements d'ICF en cours de réhabilitation.

Lors de ce dernier conseil, nous avons appris que **la communauté de communes (CC) devait décider de sa nouvelle dénomination, de son siège social et transmettre pour le 15 septembre ces informations à Monsieur le Préfet**.

C'est sur ces sujets que nous voudrions vous solliciter :

- Avez-vous une proposition de nom pour notre nouvelle Communauté de Communes ?
- Quelle commune doit accueillir son siège social ?
- Quelles compétences, services à la population devraient être pris en charge par la Communauté de Communes : la petite enfance ? les services à la jeunesse ? la lecture publique ? l'enseignement artistique ? l'environnement ? etc....

Sur tous ces points, nous attendons et recueillerons vos propositions, réactions lors de la journée des associations **le 3 septembre de 14 à 18 heures à la MFC** et ne manquerons pas de les faire valoir en conseil municipal et communautaire.

A bientôt et bonne lecture

Les conseillers de « **Pour Blainville, toujours en action** » : Annie FARRUDJA, Jacques BOURGUIGNON, Mimi HUSSON, Christian PILLER, Martine CLAUSSE, Bertrand DANIEL –  
Le 20 août 2016 : Facebook : Blainville toujours en action- Courriel : blainvilletoujoursenaction@gmail.com

## CULTURE - LOISIRS - DIVERS

### Judi 8 septembre - Thé dansant

14 h 30 - MFC. Organisé par l'association «Tout pour la recherche». Entrée 7 €.

### Dimanche 11 septembre

#### > Exposition

«Dentelle et Violon d'Ingres» - MFC.

Organisée par le Club dentelle de l'AMFC

Entrée libre.

#### > Concours de pétanque

14 h 00 - Terrain face au stade de Blainville.

Organisé par Pétanque Loisirs Blainville.

#### > Inscriptions du Groupe Orage

de 14 h 00 à 19 h 00 - salle communale HDP.

### Judi 22 septembre - Thé dansant

14h30 - MFC.

Organisé par l'association Loisirs Blainvillois.

Entrée 7 €.

### Dimanche 25 septembre - Auto journée

de 10 h 00 à 18 h 00.

Organisée par l'ASA Nancy et le comité des fêtes de Damelevières.

Accès gratuit.

Buvette et petite restauration sur place.

### Dim 25 septembre - Concours de pétanque

14 h 00 - Terrain face au stade de Blainville.

Organisé par Pétanque Loisirs Blainville.

### Judi 29 septembre - Thé dansant

14 h30 - MFC.

Organisé par Amitié-Partage.

Entrée 7 €.

### Dimanche 9 octobre - Loto

Ouverture des portes à 13 h 00

Salle des Fêtes de Damelevières.

Organisé par le comité des Fêtes de Damelevières.

Infos et réservations au 03 83 75 99 66.

## CCAS

### Mardi 6 septembre - Scrabble

Reprise du scrabble à 14 h 00, salle de restauration à la MFC.

Entrée libre.

### Mercredis 14 et 28 septembre

Repas du temps libre

12h00 - MFC.

Inscription obligatoire au CCAS les mardis et jeudis (dernier délai le jeudi précédant le repas).

### Judi 22 septembre - Atelier art floral

20h00 - Salle du Rampeux.

Inscriptions auprès de Sarah CONCHERI au 06 60 09 09 14 avant le 20 septembre.

Tarifs :

17 € pour les Blainvillois et

20 € pour les extérieurs.

## MÉDIATHÈQUE L'EAU VIVE

### À noter

La Médiathèque l'Eau Vive en partenariat avec la Médiathèque Départementale de Laxou reçoit Axl CENDRES, auteure de romans, de nouvelles et de poésie.

Deux classes de 3<sup>ème</sup> de collège Langevin Wallon de Blainville-sur-l'Eau auront le plaisir d'assister à cette rencontre prévue le vendredi 9 septembre à la Médiathèque le matin et l'après-midi.

### Mardi 20 septembre - Soirée littéraire

18 h 00 - Thème libre.

### Dimanche 6 novembre

La médiathèque l'Eau Vive organise une manifestation sur le Japon qui aura lieu le dimanche 6 novembre à la MFC de 13 h 00 à 18 h 00.

Animations, expositions, démonstrations se dérouleront tout au long de l'après-midi.

### Un concours de cosplay est prévu.

**Le défilé se déroulera à 17 h 00 et la remise des prix à 18 h 00.**

Le bulletin d'inscription au concours ainsi que le règlement sont disponibles à la médiathèque ou téléchargeables sur [blainvillesurleau.fr](http://blainvillesurleau.fr).

**Le bulletin de participation est à retourner signé à la médiathèque avant le 15 octobre 2016.**



## COMITÉ DES FÊTES

### DE BLAINVILLE-SUR-L'EAU

### 24 et 25 septembre

#### Salon du Mariage et des Festivités

Samedi de 13 h 30 à 19 h 00

Dimanche de 13 h 30 à 18 h 00 - MFC.

Organisé par Distr'Action et le Comité des Fêtes de Blainville-sur-l'Eau

Entrée 2 €.

#### Pour tous renseignements sur les animations du Comité des Fêtes et réservations :

> [comitedesfetes@blainvillesurleau.fr](mailto:comitedesfetes@blainvillesurleau.fr)

> 06 95 88 08 67

> Comité des Fêtes de Blainville-sur-l'Eau

## ANIMATIONS JEUNESSE

### Lieu d'Accueil Enfant Parent

Programme des séances :

**Mardi 6/9** - On fait connaissance.

**Mardi 13/9** - Jeux de transvasement.

**Mardi 20/9** - Atelier modelage : pâte à modeler.

**Mardi 27/9** - Bricolages d'automne.

Le LAEP accueille les parents et grands-parents accompagnés de leurs enfants ou petits-enfants âgés de 0 à 6 ans.

Le LAEP est ouvert le mardi de 8 h 15 à 11 h 45.

1, place du Rampeux - Maison des Associations - tél : 06 74 17 94 18

[laep@blainvillesurleau.fr](mailto:laep@blainvillesurleau.fr).

### Ludothèque - Jeux

sur le thème des constructions.

(Kapla, Légo, Pyramide...).

**du 7 septembre au 19 octobre inclus, tous les mercredis de 14 h 00 à 16 h 30.**

Séances gratuites.

Règlement et bulletin d'inscription disponibles sur place le jour de la séance ou sur [blainvillesurleau.fr](http://blainvillesurleau.fr) - rubrique Jeunesse.

Nombre de place limité.

